

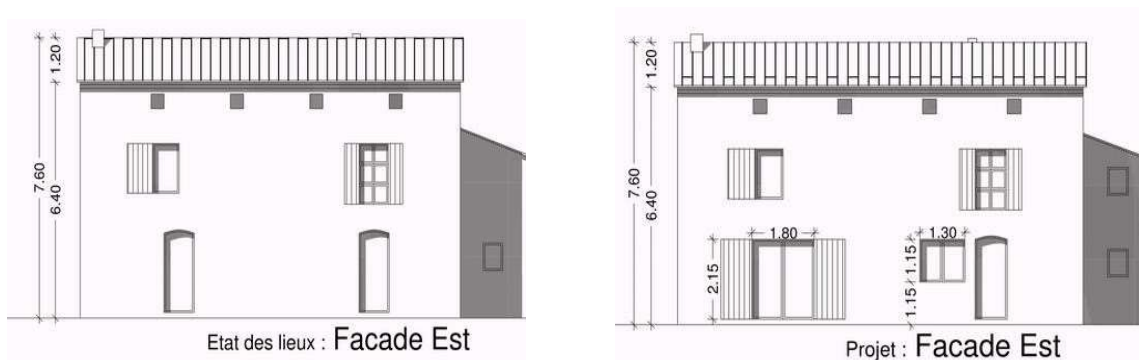
Quels sont les documents à joindre à votre demande ?



DP 1 - LE PLAN DE SITUATION

Il permet de localiser le terrain sur la commune et de savoir quelles règles d'urbanismes s'appliquent. Vous pouvez réaliser le plan de situation de votre projet sur le site : <https://geo.clissonsevremaine.fr/plu> Il vous suffit simplement d'indiquer la commune et l'adresse de votre terrain.

DP 4 – LE PLAN DES FACADES ET DES TOITURES



Joindre deux plans distincts (un plan avant et après travaux) ainsi qu'une notice descriptive des matériaux

Si le plan des façades et des toitures (DP4) ne suffit pas pour montrer les modifications prévues par le projet, vous devez fournir :

DP 5 - UNE REPRESENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR DE LA CONSTRUCTION SI LE PROJET LE MODIFIE

L'intégration graphique permet d'apprécier l'insertion du projet par rapport aux autres constructions avoisinantes et aux paysages environnants.

Différentes techniques s'offrent à vous :

Fiche explicative Je modifie une façade

- Le photomontage est la solution la plus simple pour les particuliers : à partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou d'un croquis du projet, vous pourrez réaliser une simulation de votre projet dans son environnement ;
- Une perspective ou une axonométrique : un montage avant/après permettra une meilleure compréhension des travaux.

Si votre projet crée ou modifie une construction visible depuis l'espace public ou si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques, vous devez fournir :

DP 6 – LE DOCUMENT GRAPHIQUE



L'intégration graphique permet d'apprécier l'insertion du projet par rapport aux autres constructions avoisinantes et aux paysages environnants.

Différentes techniques s'offrent à vous :

- **Le photomontage** est la solution la plus simple pour les particuliers à partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou d'un croquis du projet, vous pourrez réaliser une simulation de votre projet dans son environnement ;
- **Une perspective ou une axonométrique** : un montage avant/après permettra une meilleure compréhension des travaux.

DP 7-8 – LES PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN

De près : cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains qui le jouxtent immédiatement.

De loin : cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains avoisinants.





Pièce supplémentaire à joindre si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques

DP 11 - UNE NOTICE FAISANT APPARAÎTRE LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LES TRAVAUX, AINSI QUE LES MODALITÉS DE LEUR MISE EN ŒUVRE ET D'EXÉCUTION DU CHANTIER